

PIERRE DORION



Premier directeur du Service de la recherche au ministère des Terres et Forêts

Le 1^{er} avril 1967, le ministère des Terres et Forêts du Québec (MTF) formait le Service de la recherche. On avait alors confié à Pierre Dorion les responsabilités de conduire les recherches nécessaires à l'aménagement rationnel et à la saine utilisation des richesses territoriales et forestières. Aussi, il devait voir à la création et à la gestion des forêts expérimentales ainsi qu'à la coordination et à la diffusion de l'information des recherches effectuées au Ministère ou avec l'aide de celui-ci.

Quatre décennies plus tard, la Direction de la recherche forestière (DRF) est devenue un important centre de recherche qui compte sur une équipe de plus de 150 personnes, parmi lesquelles figurent près de 40 chercheurs. Les travaux de recherche de la DRF portent sur la sylviculture et le rendement des forêts naturelles et des plantations, la modélisation du rendement des forêts et le travail forestier. Ils ont également pour objet l'amélioration génétique, la production de semences et de plants, l'écologie, les écosystèmes et l'environnement forestier. Pour mener à bien son mandat, la DRF a établi plus de 9 000 dispositifs et parcelles expérimentales répartis sur l'ensemble du territoire forestier québécois. Elle subventionne également une quarantaine de projets de recherche universitaire dont les travaux, importants pour le Ministère, sont complémentaires à ceux de la DRF ou occupent des créneaux dans lesquels celle-ci ne s'implique pas.

Pierre Dorion a été le premier directeur du Service de la recherche du ministère des Terres et Forêts en 1967. Dans cette entrevue accordée à la SHFQ, monsieur Dorion nous raconte un épisode important de sa vie, soit la période de sa formation comme étudiant en génie forestier, ses stages, son passage au ministère de la Colonisation et finalement la création du Service de la recherche au MTF. Cette entrevue couvre approximativement la période de 1958 à 1970 et fut réalisée en juin 2008 à sa résidence de Sillery.

SHFQ : Bonjour Monsieur Dorion. Tout d'abord, nous aimerions savoir en quelle année vous avez fini votre formation.

P.D. : J'ai fini mon baccalauréat en génie forestier en 1958.

SHFQ : Chez vous, c'était perçu comment ?

P.D. : Moi, j'étais dans un milieu médical. Mon père était médecin, son frère était dentiste, son autre frère était optométriste et mon grand-père Dorion était médecin aussi. Mon père et mon grand-père aimaient beaucoup la nature. Mon grand-père avait fait construire un chalet à Charlesbourg vers 1912. Mon père en a fait construire un en 1937 et mes deux oncles en avaient aussi dans les environs. Nous y passions l'été. En hiver, tous les dimanches après-midi, mes parents nous amenaient au chalet et nous allions faire du ski sur les terres de cultivateurs.

La médecine générale était pour mon père une profession de dévouement. Tous les matins, il visitait ses patients à domicile. Pendant les repas, il acceptait de parler à ses clients au téléphone. En fin de semaine, il devait souvent partir subitement pour se rendre au chevet d'un malade. Moi, je n'étais pas assez charitable pour ça ! Et je n'avais pas envie non plus d'être toujours aux prises avec des gens qui ont des problèmes. Donc, lorsque je fus en philosophie II - c'est à cette étape qu'on choisissait sa profession -, sur 83 finissants, j'ai été le seul à choisir le génie forestier !

SHFQ : Ce choix est tellement unique, il a été déclenché par quoi ?

P.D. : Le Séminaire invitait des représentants des professions à venir expliquer à ses finissants ce qu'était le droit, le service diplomatique, etc. Un jour arrive un dénommé Zéphirin Rousseau (fig. 1) qui était ingénieur forestier et arpenteur-géomètre. Lui, il aurait vendu des réfrigérateurs à des Inuit ! Le génie forestier nous a été présenté comme étant la profession qui englobe tout ce qui concerne la forêt. Dans le génie forestier, on peut se spécialiser en entomologie ou en pathologie forestière, mais on peut se spécialiser aussi en produits forestiers ou en économie forestière et ne jamais mettre les pieds en forêt; mais le cœur de tout cela, c'est l'inventaire, l'écologie, l'aménagement, la sylviculture, le reboisement. Moi, j'ai trouvé cela extraordinaire; l'objet de ma carrière, ce sera la forêt.

SHFQ : Et là, vous avez fait la rencontre de vos premiers professeurs ?

P.D. : Il y en avait de toutes sortes. Nous avions des professeurs à plein temps et d'autres à temps partiel parce qu'ils étaient chercheurs au gouvernement fédéral, au ministère de l'Agriculture ou au ministère des Affaires du Nord et des Ressources naturelles. Il y en avait aussi du gouvernement du Québec et de l'industrie et d'autres qui étaient ingénieurs-conseils. C'est ainsi que nous entendions parler de ce qui se passait à chaque endroit. Beaucoup de professeurs étaient d'anciens fonctionnaires aux Terres et Forêts.

SHFQ : Aviez-vous des stages à faire ?

P.D. : Oui. Durant les vacances d'été, il fallait accumuler neuf mois de cléricature afin de pouvoir obtenir notre droit de pratique dès l'obtention de notre baccalauréat. Il s'agissait de travailler sous la

direction d'un ingénieur forestier à des questions forestières. Je suis entré en 2^e année à l'université comme tous ceux qui avaient obtenu un baccalauréat ès arts ou qui avaient fait une treizième scientifique. Avant d'entrer à l'université, je ne connaissais pas le monde forestier. Quand Zéphirin Rousseau est venu nous parler du génie forestier, je ne savais même pas que ça existait ! Mais mon père avait, parmi ses clients, un ingénieur forestier nommé Jean Smith qui était chef du Bureau de sylviculture et de botanique au MTF. Donc, mon père a parlé de moi à Jean Smith qui m'a engagé pour mon premier travail d'été en 1955. J'ai été le premier étudiant qu'il a eu l'autorisation d'engager durant l'été. Il faisait l'inspection des places-échantillons permanentes que les compagnies devaient faire pour leur plan d'aménagement. J'ai passé l'été à voyager à travers la province de Québec dans les concessions forestières.

SHFQ : C'est ce qui était votre stage ?

P.D. : Oui, c'était mon premier travail d'été. Durant les étés 1956 et 1957, j'ai été engagé à titre d'étudiant par la Division de biologie forestière du ministère de l'Agriculture du Canada. En 1956, j'ai été affecté aux recherches relatives à la mouche à scie du pin gris de Swaine à Clova et, en 1957, j'ai travaillé à New Richmond aux inventaires de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sous la direction du Dr J.-Robert Blais, ing. f.

Ma thèse de finissant en génie forestier a porté sur l'aspect économique de la prolongation des arrosages contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette en Gaspésie. Je l'ai faite sous la direction de M. Fernand Boutin. Quand j'ai fini mon cours, les professeurs trouvaient qu'il y avait très peu d'ingénieurs forestiers au Québec qui s'étaient spécialisés en économie forestière.

SHFQ : Ça a toujours été un problème...

P.D. : Paul-Émile Lachance (fig. 2) avait obtenu un doctorat en économie forestière de l'Université du Michigan à Ann Arbor. À la Faculté de génie forestier, nous avons eu un cours d'économie d'un professeur de la Faculté des sciences sociales. Comme il y avait des options dans les dernières années, les autorités de la Faculté avaient décidé que Michel Duchesneau et moi pourrions aller suivre des cours d'économie à la Faculté des sciences sociales, qui était à ce moment-là sur la rue de l'Université, près de la basilique et du Séminaire. Nous sommes donc allés là suivre un cours de macro-économique et un cours de micro-économique. Pour cela, ils nous avaient exemptés de certains cours de génie forestier. Il fallait partir du génie forestier sur la cité universitaire à 9 h 50 pour arriver aux Sciences sociales à 10 h 10. Au retour, il y avait un problème, puisque

le cours finissait à 11 h dans le Vieux-Québec et qu'il aurait fallu être de retour en génie forestier pour le cours de 11 h. Pour ce faire, je m'étais acheté une Volkswagen neuve et nous avons eu la permission d'arriver vingt minutes en retard pour le cours d'Omer Lussier en législation forestière. C'est comme ça que nous avons eu de bonnes notions en économique.



Après ma graduation, les autorités de la Faculté m'ont offert de m'envoyer aux États-Unis pour me spécialiser en économie forestière. Les cours que nous avons eus n'étaient pas vraiment appliqués à la foresterie, c'était plutôt des cours généraux. Je préférais travailler d'abord dans ce domaine avant d'aller me spécialiser aux États-Unis. Il y avait un service au gouvernement du Québec, qui s'appelait le Service des études économiques. C'était au ministère de la Colonisation. M. Théodore Mercier (fig. 3), secrétaire de la Corporation des ingénieurs forestiers, en était le chef. Il m'a engagé. En 1958, je suis donc entré au ministère de la Colonisation, mais la colonisation n'était plus à la mode. Le Service comportait deux parties : la première était celle des ingénieurs classificateurs qui étudiaient s'il valait la peine d'ouvrir une paroisse agricole, la deuxième était celle des études de paroisses marginales. J'ai été affecté à cette dernière section dont Lucien Mercier était le chef. J'ai fait deux ans là avant d'obtenir une bourse du MTF pour aller à l'Université du Michigan en même temps que Michel Duchesneau.

SHFQ : Quand vous étiez au ministère de la Colonisation, des villages ont-ils été fermés parce qu'ils n'étaient plus rentables ?

P.D. : Le premier été, j'ai été affecté à l'étude de la municipalité de St-Paul-de-Montminy, dans le comté de Montmagny (fig. 4). Ça n'allait pas si mal. Il y avait une vieille partie, mais aussi deux rangs de colonisation plus récente dans le canton Rolette. Nous avons passé l'été suivant en Abitibi, d'abord à la colonie de Guyenne qui était très spéciale. Elle avait un syndicat coopératif, une scierie et des permis de coupe en forêt. Ça marchait pas mal, leur affaire. Il y avait des groupes de travail pour le labour, le drainage, etc. Même si chaque colon avait sa ferme et sa maison, les travaux se faisaient de façon coopérative. L'autre partie de l'été, nous sommes allés à St-Hyacinthe-de-Despinassy. Là, il y avait des maisons abandonnées, une belle église cependant, mais la colonie a été abandonnée quelques années après. Des étudiants travaillaient pour nous à la classification des sols, à l'inventaire forestier et à l'étude économique de la paroisse. L'un d'eux a répondu un jour à des gens du village qui lui demandaient s'il travaillait pour la Colonisation : " Oui, on travaille pour la colonisation, mais on est contre ! "

SHFQ : Parce qu'eux voyaient bien que les sols agricoles ne pouvaient être rentables à long terme et que c'était mieux d'être une forêt...

P.D. : Oui.

SHFQ : C'est le combat entre les ingénieurs forestiers et les agronomes.

P.D. : Ça oui, c'est sûr.

SHFQ : Beaucoup de forestiers ont été déçus dans les années trente à cinquante. Ils voyaient les gens s'établir à de mauvais endroits pour l'agriculture, mais devaient suivre ce que le gouvernement croyait bon.



Pierre Dorion

SHFQ : Parce qu'eux voyaient bien que les sols agricoles ne pouvaient être rentables à long terme et que c'était mieux d'être une forêt...

P.D. : Oui.

SHFQ : C'est le combat entre les ingénieurs forestiers et les agronomes.

P.D. : Ça oui, c'est sûr.

SHFQ : Beaucoup de forestiers ont été déçus dans les années trente à cinquante. Ils voyaient les gens s'établir à de mauvais endroits pour l'agriculture, mais devaient suivre ce que le gouvernement croyait bon.

P.D. : Nous préconisons la sylviculture parce que pratiquement tous les cultivateurs avaient un boisé de ferme. Certains avaient même un lot à bois complet de cent acres dans d'autres rangs de la paroisse et même deux, trois ou quatre lots. Les renseignements forestiers que fournissait le ministère des Terres et Forêts, ce n'était pas suffisant. Si le gouvernement donnait de l'aide pour semer toutes sortes de plantes agricoles, nous croyions qu'il aurait dû offrir aussi de l'aide pour planter des arbres et faire de la sylviculture.

SHFQ : Y avait-il un marché ?

P.D. : Eh bien, il y eut la fameuse loi de Bona Arsenault (1961), qui permettait au lieutenant-gouverneur en conseil de réglementer l'achat des bois à pulpe coupés par des agriculteurs et des colons.

SHFQ : Ça ressemble au Livre vert...

P.D. : En 1958, quand j'ai terminé mon cours d'ingénieur forestier, les compagnies forestières engageaient peu de nouveaux ingénieurs parce qu'il y avait une espèce de crise dans les pâtes et papiers. Même si nous étions peu de finissants - 16 en foresterie et 2 en arpentage -, c'était difficile de trouver un emploi. Mais, heureusement, ça a commencé à ouvrir aux Terres et Forêts. Plusieurs de mes confrères y sont allés.

Quand, sous Jean Lesage, la Colonisation a été unie à l'Agriculture, on a commencé à parler d'aménagement rural et de développement des forêts privées. Alors, j'ai été affecté à l'inventaire forestier des forêts privées. On faisait ça par plan conjoint. C'était l'Union catholique des cultivateurs qui défendait les petits propriétaires forestiers. Ses territoires correspondaient à ceux des diocèses. Le premier inventaire réalisé a été celui du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Puis est arrivé l'Inventaire des terres du Canada, l'ITC, un programme fédéral qui classait les terres selon leurs possibilités pour l'agriculture, la forêt et la récréation. Pour la faune, il y avait deux cartes : une pour les ongulés et l'autre pour la sauvagine. J'ai été assistant-coordonnateur forestier de l'Inventaire des terres du Canada au Québec. (fig. 4)

À mon sens, l'évènement le plus important de cette période a été la nomination de M. Fernand Boutin au poste de sous-ministre des Terres et Forêts en 1962 ou 1963. Il a engagé au MTF Michel Duchesneau, dont les études de doctorat en économie forestière à l'Université du Michigan étaient terminées, et lui a confié la planification.

SHFQ : Puisque Fernand Boutin avait dirigé votre thèse, il vous a rapidement repéré ?

P.D. : C'est ça. M. Boutin avait décidé de moderniser le ministère : il a fait adopter un nouvel organigramme. Auparavant, il y avait des sections, des divisions et des services. Les chefs de service dépendaient directement d'un sous-ministre. Il n'y avait pas de direction ni de direction générale. En 1966, la Direction générale du domaine territorial a regroupé quatre services qui concernaient les terres et l'arpentage, la Direction générale des bois et forêts a regroupé sept services forestiers, et M. Boutin a aussi créé la Direction générale de la planification qui comprenait quatre nouveaux services : celui de la formation technique, à Duchesnay, celui de l'aménagement régional, celui des études économiques et celui de la recherche où il n'y avait pas encore d'employés.

Il restait toujours le Service de la recherche à organiser et qui n'avait pas de directeur. Michel Duchesneau m'a demandé d'en prendre la direction. Je ne voulais pas, car je voulais terminer ma thèse de doctorat sur le rôle de la forêt dans le développement rural au Québec. Depuis 1964, j'étais aussi chargé de donner le nouveau cours d'aménagement régional et d'introduction à l'aménagement polyvalent des forêts à l'École des gradués et je dirigeais des thèses. M. Duchesneau avait demandé au Dr Bernard Bernier de prendre la direction du Service, mais ce dernier préférait rester professeur à la Faculté. J'ai fini par dire oui à une condition : je serais à temps partiel adjoint au directeur de la recherche. J'ai donc été classé dans la nouvelle catégorie d'adjoints aux cadres supérieurs, qui avait été créée après la grève des professionnels au gouvernement du Québec. En fin de compte, ma thèse, je ne l'ai jamais finie ! Et j'ai donc fondé le Service de la recherche en 1967.



Pierre Dorion



1

Zéphirin Rousseau



2

Paul-Émile Lachance



3

Théodore Mercier

SHFQ : Vous avez été le premier à embaucher une femme ingénieure forestière au gouvernement du Québec ?

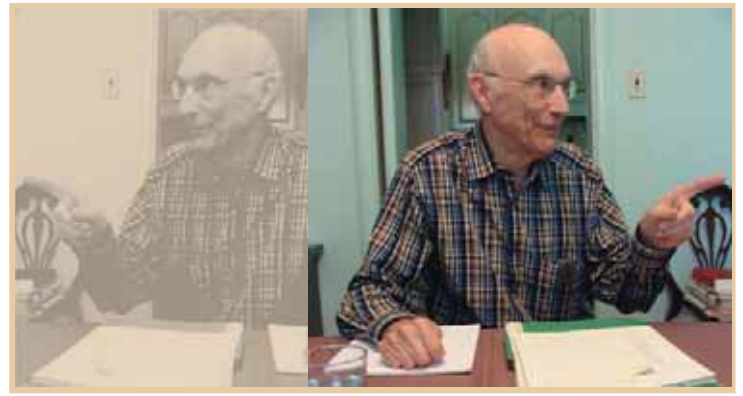
P.D. : Oui, Lise Robitaille, alors que nous étions encore à l'édifice Lafayette sur le boulevard Charest, à St-Roch.

SHFQ : Vous l'avez embauchée pour quelle fonction ?

P.D. : Nous l'avons engagée pour avoir plus de chercheurs en sylviculture. Je lui ai confié les recherches sur la sylviculture des feuillus tolérants. Une autre chose nous intéressait aussi beaucoup : les forêts expérimentales et les stations forestières.

SHFQ : La station forestière de Duchesnay, par exemple ?

P.D. : Cette station était importante, mais l'enseignement forestier a été retiré de la juridiction du Ministère lorsqu'il a été confié à certains cégeps et écoles secondaires. Le Service de la formation technique a alors cessé d'exister. Puis, nous avons voulu créer des stations forestières, des forêts d'enseignement et de recherche et des blocs expérimentaux appelés ensuite des secteurs expérimentaux et finalement des forêts d'expérimentation pour protéger les superficies sur lesquelles les chercheurs prenaient des mesures. Ce qui m'intéressait, c'était d'avoir des forêts pour lesquelles nous pourrions faire des plans d'aménagement qui tiendraient compte de toutes les ressources, des aspects économiques et de différents produits. Mais j'espérais avoir un jour dans notre Service de recherche des chercheurs en produits forestiers, en économie forestière, en sylviculture, en fertilisation, en reboisement, etc. Je me disais qu'il y aurait un régisseur de la forêt expérimentale ou un directeur de la station forestière qui serait chargé de considérer les conseils de tous ces spécialistes et de les attirer pour effectuer de la recherche sur les lieux. Ça n'a jamais fonctionné comme cela malheureusement. Il n'y a pas eu de réseau. Pourtant, à notre suggestion, la Loi sur les forêts de 1986 contient un chapitre sur l'aménagement forestier à des fins d'expérimentation, d'enseignement et de recherche, qui traite des forêts d'expérimentation, des forêts d'enseignement et de recherche et des stations forestières. Tout ça pour répondre à votre question concernant Lise Robitaille ! Je l'ai affectée à Duchesnay comme chercheuse sur les feuillus tolérants. Puis est arrivé le problème des pluies acides que l'on soupçonnait d'être la cause du dépérissement des érablières.



SHFQ : Donc, elle a développé une expertise ?

P.D. : Oui. Ses recherches l'ont amenée à participer à des conférences internationales. Ainsi, en 1985, elle a reçu une invitation personnelle du premier ministre du Québec et du gouverneur du Massachusetts à présenter un exposé sur l'effet des dépôts acides sur les érablières au Québec, à l'occasion de la tenue de la Conférence internationale sur les pluies acides qui s'est tenue au Château Frontenac. Cet événement était parrainé par la Conférence des gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada. Elle a aussi présenté un exposé à Scarborough en Ontario lors d'un atelier de recherches avancées de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui regroupait des participants des États-Unis et de plusieurs pays européens. Mais, pauvre Lise, elle a eu une tumeur au cerveau et en est morte.

SHFQ : Vous avez terminé votre carrière en quelle année ?

P.D. : Au début de 1991, après 32 ans de service.

SHFQ : Quelles sont vos plus grandes sources de fierté au moment de votre direction du Service de la recherche du MTF ?

P.D. : Il s'est réalisé bien des choses, il n'y a pas de doute là-dessus. J'ai été associé à plusieurs études fondamentales concernant la politique forestière, l'organisation du MTF, les taxes foncières et, avec Fernand Côté, la possibilité de créer au Québec des groupements forestiers. J'ai aussi participé à la création du Conseil de la recherche et du développement forestier et du Conseil consultatif des réserves écologiques, organismes dont j'ai fait partie durant plusieurs années.

SHFQ : Vous avez joué un rôle fondamental dans la politique forestière. Votre service était considéré important au sein du Ministère ?

P.D. : Oui. L'idée, c'était qu'il fallait davantage de recherches forestières au Québec. Il existait déjà des organismes de recherche canadiens. Nous avons d'ailleurs réussi à amener à Québec le Laboratoire des produits forestiers qui était à Ottawa. Le gouvernement du Canada et les industries forestières avaient leurs organismes de recherche, mais pas le gouvernement du Québec, propriétaire des forêts publiques. Il lui fallait cependant prendre des décisions continuellement sur les meilleures bases scientifiques possibles. Il fallait donc un organisme de recherche à l'intérieur du Ministère pour que les chercheurs soient en contact avec les administrations régionales et les services centraux; il fallait au moins avoir de l'échange de personnel, de la collaboration, de la communication. Je pense que ça a vraiment rempli ce rôle et il faut que ça continue.

